



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

D.250

(11/1988)

SÉRIE D: PRINCIPES GÉNÉRAUX DE TARIFICATION –
TAXATION ET COMPTABILITÉ DANS LES SERVICES
INTERNATIONAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

TARIFICATION ET COMPTABILITÉ DES SERVICES DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS ASSURÉS PAR LES
RÉSEAUX NUMÉRIQUES À INTÉGRATION DE
SERVICES (RNIS)

**PRINCIPES GÉNÉRAUX DE TARIFICATION ET
DE COMPTABILITÉ POUR LES SERVICES NON
VOCAUX ASSURÉS PAR
INTERFONCTIONNEMENT ENTRE LE RÉSEAU
NUMÉRIQUE À INTÉGRATION DE SERVICES
(RNIS) ET LES RÉSEAUX PUBLICS POUR
DONNÉES EXISTANTS**

Réédition de la Recommandation D.250 du CCITT publiée
dans le Livre Bleu, Fascicule II.1 (1988)

NOTES

- 1 La Recommandation D.250 du CCITT a été publiée dans le fascicule II.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).
- 2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2010

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

Recommandation D.250

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE TARIFICATION ET DE COMPTABILITÉ POUR LES SERVICES NON VOCAUX ASSURÉS PAR INTERFONCTIONNEMENT ENTRE LE RÉSEAU NUMÉRIQUE À INTÉGRATION DE SERVICES (RNIS) ET LES RÉSEAUX PUBLICS POUR DONNÉES EXISTANTS

(Melbourne, 1988)

Le CCITT,

considérant

(a) que, pendant la période transitoire, il est indispensable que les Administrations assurent l'interfonctionnement entre les réseaux publics pour données existants et le RNIS de façon à continuer à fournir les services non vocaux aux usagers;

(b) qu'il est souhaitable d'adopter des principes généraux de tarification et de comptabilité pour ces services lorsque leur mise à disposition nécessite un interfonctionnement entre les RNIS et les réseaux publics pour données existants;

(c) qu'en principe l'interfonctionnement entre ces réseaux devrait se faire dans le pays utilisant le RNIS ou dans le pays d'origine (si les RNIS sont utilisés dans les deux pays terminaux);

(d) les Recommandations pertinentes de la série D du CCITT,

recommande

1 Principes généraux d'interfonctionnement

Voir la Recommandation D.15 relative aux principes généraux de tarification et de comptabilité pour les services non vocaux assurés par interfonctionnement entre les réseaux publics pour données.

2 Principes particuliers d'interfonctionnement

Les principes particuliers relatifs à l'interfonctionnement qui ne sont pas couverts par les principes généraux de la Recommandation D.15 sont pour études ultérieures.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication